

Compte rendu
réunion du conseil municipal de MONPAZIER
du 13 avril 2010

Présents : Mesdames Gardel, Talou, Maison, Alglave-Castagnié, Messieurs Duppi, Biard, Sartrand, Lorblancher, Morisse, Bresson, Gipoulou et Pouzet.

Absents : Mr Cheval

Secrétaire de séance : Mr Lorblancher

La réunion débute à 20 h 30 par la lecture du précédent compte rendu sur lequel n'est fait aucune remarque.

Lecture est faite par les secrétaires de mairie, des comptes administratifs :

Résultat du Compte administratif de la commune : avec un excédent de fonctionnement de 74 060.38€ et une affectation en recette au budget primitif 2010 de 109 279.38€ ; un excédent d'investissement de 161 006.90€ et une affectation en recette au Budget primitif de 112 433.14€

Résultat du Compte administratif de l'Assainissement : avec un déficit de fonctionnement de 1 276€ et une affectation au Budget annexe en recette de 26 012.98€ (compte tenu de l'excédent reporté de l'exercice 2008) ; un excédent d'investissement de 6 979.34€ et une affectation en recette au Budget annexe de 23 061.28€.

Mr le maire s'étant retiré, Monsieur Bresson a fait voter les deux comptes administratifs qui ont été acceptés à l'unanimité en accord avec les comptes de gestion du percepteur.

Lecture est faite des propositions budgétaires pour l'exercice 2010.

Budget primitif de la commune :

Budget Assainissement :

Fonctionnement Dépenses et recettes : 593 654€

47 013€

Investissement Dépenses et recettes : 263 687€

56 362€

Avant d'être soumis au vote quelques questions sont soulevées :

- les charges liées au personnel
- le poste signalétique
- la présence souhaitée d'élus lors des commémorations et des vernissages

Une fois ces questions débattues, le conseil passe au vote.

Concernant le passage à 35 h de Mr ALBA un vote à bulletin secret est demandé : 2 abstentions, 3 contre, 7 pour;

Concernant la hausse de 2% des 3 taxes, l'embauche de 2 contrats CAE pour le gardiennage des expositions et la proposition de budget 2010, les votes se font à main levée, unanimité à chaque fois.

Délibérations :

- Contrat de bail du studio où est hébergée la stagiaire en charge du recensement patrimonial de Monpazier : accord du conseil.
- SDE 24 : étude sur l'extension du réseau d'éclairage vers l'aire de camping-cars ; accord du conseil
- SDE 24 Mutualisation des Certificats d'Economies d'Energies pour la 2nde période (2010-2013) ; accord du conseil
- SDE 24 : Transfert de compétence pour travaux et mise à disposition des installations d'éclairage public ; accord du conseil

- Convention avec le Conseil Général de la Dordogne pour l'exposition d'art contemporain ; accord du conseil
- Convention avec le Conseil Général de la Dordogne finalisant la réalisation du jardin médiéval : accord du conseil.
- Convention Carte pros privilège : Accord du conseil pour l'obtention d'une carte afin de faciliter le retrait des timbres poste et le paiement des frais relatifs à la distribution de bulletins municipaux.
- Choix de l'entreprise STUDIO LA BRAME pour le nouveau site internet municipal.

Divers

Mr le Maire confirme qu'une somme de 75 000 euros sera octroyée par le SDE 24 pour la continuité de l'effacement des lignes électriques dans la bastide.

Le Conseil insiste aussi pour que soient revues les plages horaires et les zones sombres pour l'éclairage public afin de mieux répondre aux attentes des riverains.

Fin de la séance 23 h 30.